



**Objet :** Fermeture ponctuelle des voies de circulation Charlie 1 et Charlie et de la piste secondaire 08/26, AD Bâle-Mulhouse LFSB

**En vigueur :** Du 06 avril 2020, 2000 UTC au 28 août 2020, 0400 UTC

### Préambule :

L'aéroport de Bâle-Mulhouse réalise des travaux de réfection de la chaussée aéronautique.

Ces travaux engendreront la fermeture ponctuelle de la voie de circulation Charlie 1, reliant la piste secondaire 08/26 et les aires privatives (parkings) JET 1 et NOMAD AVIATION.

Les travaux se dérouleront en une seule phase.

La date effective de début des travaux, ainsi que la fin de validité de ce SUP AIP, seront annoncées par NOTAM.

### GENERALITES :

#### Date effective des travaux :

La durée prévisionnelle des travaux est de 22 semaines.

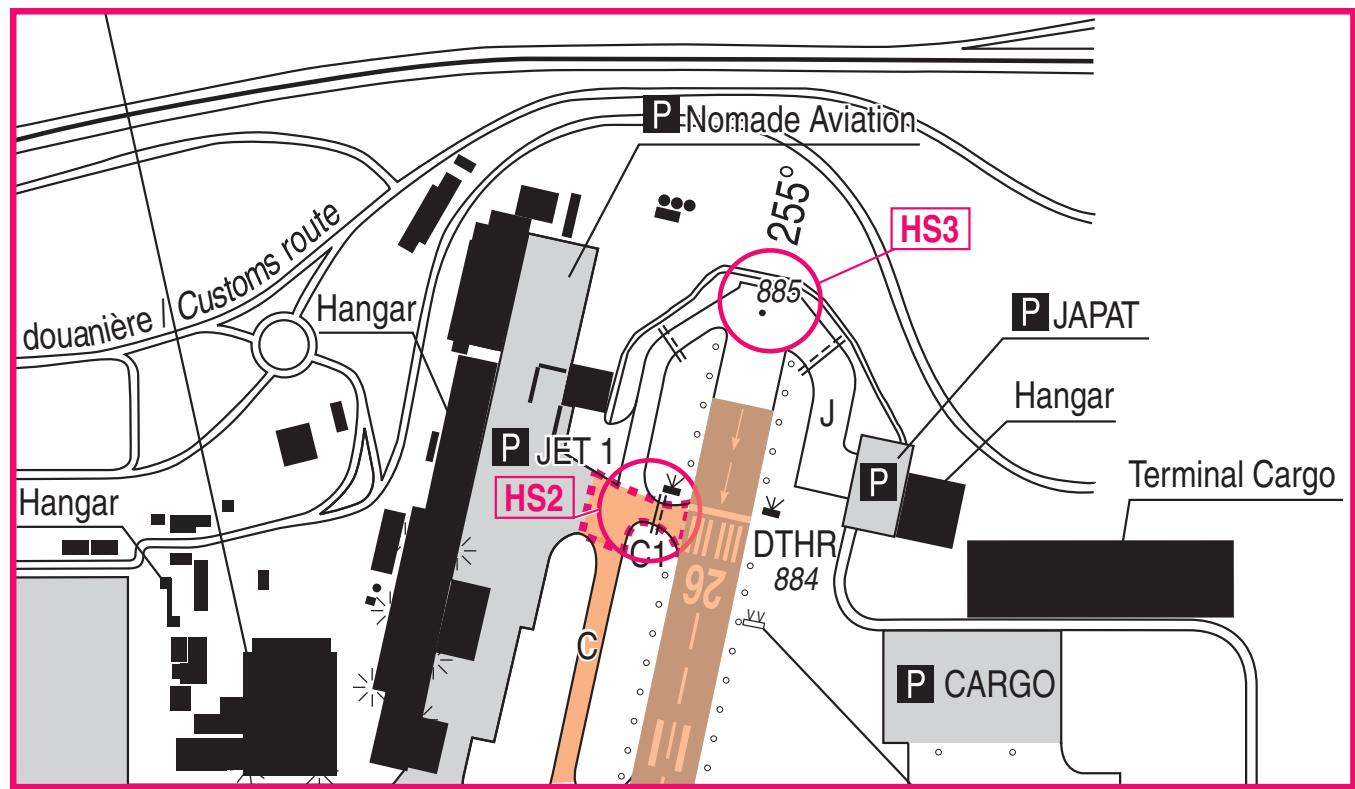
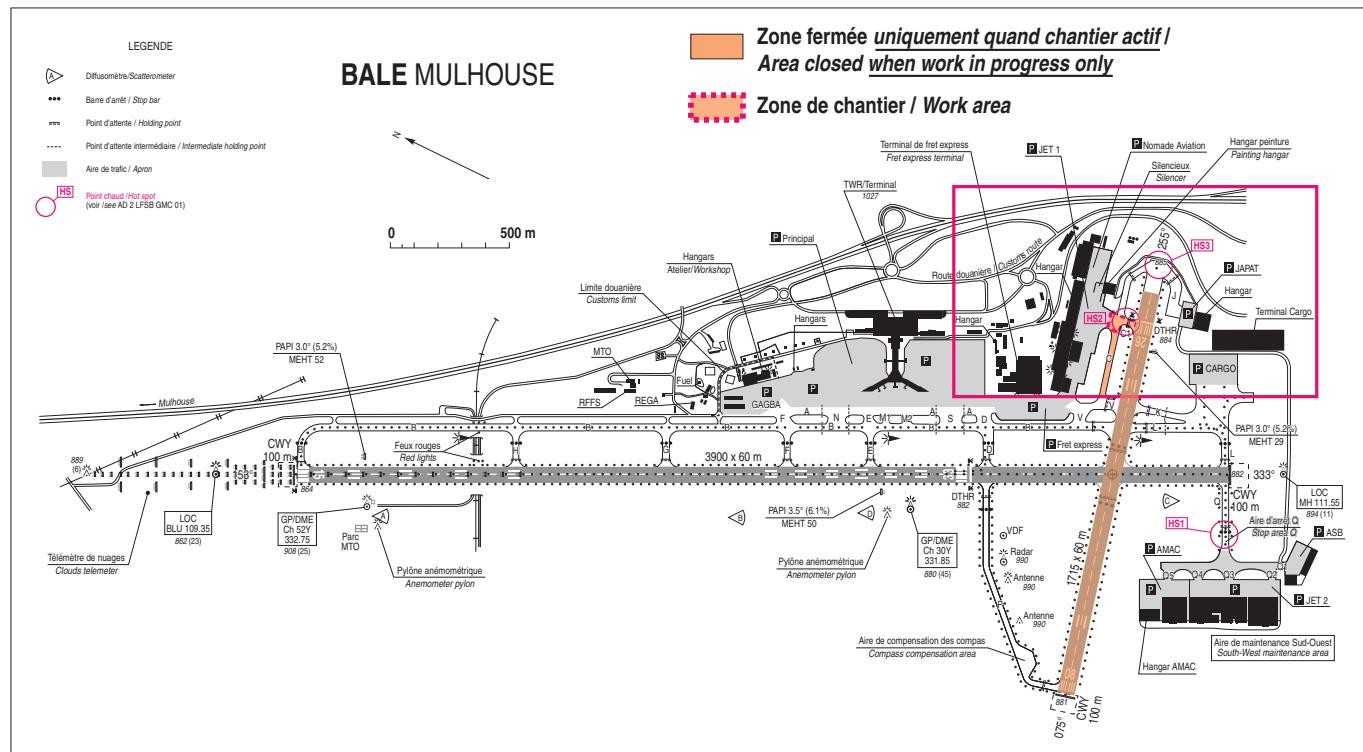
Les dates de début et de fin sont données à titre indicatif.

### Dispositions générales :

Le chantier sera actif pendant la période suivante: 2000 – 0400 UTC.

Les voies de circulation Charlie 1, Charlie ainsi que la piste secondaire 08/26 seront fermées *uniquement pendant l'activité du chantier*. Elles seront utilisables quand le chantier est inactif.

Un balisage diurne et nocturne de la zone fermée est mis en place selon les dispositions réglementaires en vigueur.



Extrait carte AD 2 LFSB ADC 01 en vigueur le 27 février 2020